

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	9	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 26 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 19/04/2024. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 19/04/2024.

Présents : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GOURIOU Véronique, Mme HERMENAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme SINNAEVE Emilie à M. RICHARD Jean-Yves, Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme TROTIN Monique, Mme GAGNARD Sylvie à M. DE MALHERBE Raymond, M. DAUDIN Francis à M. CHARDRON Yann

Excusé(s) : M. GENDRON Bernard, M. GHYAMPHY Koffi

A été nommé(e) secrétaire : M. DE MALHERBE Raymond

2024/058 – Réalisation du diagnostic et du schéma directeur d'assainissement collectif - demande de subvention - Agence de l'eau

Vu la délibération n° 2023/047 en date du 5 juillet 2023 décidant de procéder à la réalisation d'une étude diagnostique du système d'assainissement collectif et du schéma directeur d'assainissement collectif ;

Vu le lancement d'un groupement de commande pour la passation et l'exécution d'un marché public intitulé "réalisation du diagnostic et du schéma directeur d'assainissement collectif"

Sur proposition de Mme le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser Madame Le Maire, ou son représentant à solliciter le concours financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour financer l'étude de diagnostic et du schéma directeur d'assainissement ;
- d'autoriser Madame Le Maire, ou son représentant, à signer les documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 29/04/2024
Le Maire
Monique TROTIN



Secrétaire de séance
M. DE MALHERBE Raymond